

La diversité floristique au cœur du concours des prairies fleuries



Souvent remarquables, les prairies, que le jury du concours des pratiques agro-écologiques visite, présentent une intéressante diversité de plantes et d'insectes, représentative du secteur géographique et des pratiques agricoles. Cette année, lors du concours de Vernierfontaine, les prés retenus sont des pâtures.

La parcelle présentée par Thibault Amiotte-Petit, lauréat du concours, est située au sommet d'un petit mont, jouxtant une parcelle concurrente tout aussi attrayante pour le botaniste. Contrairement à bon nombre de prairies homogènes, celle-ci constitue une mosaïque d'habitats variés, adaptés aux diverses conditions de sols et d'exposition !

Diversité floristique de la parcelle : une multitude d'espèces pour une multitude d'habitats

Quelques petites pelouses se développent au niveau de dalles affleurantes, offrant une floraison chatoyante et aromatique de raiponce orbiculaire, de céraïste des champs, de thym serpolet, de carline commune et de véronique prostrée. Ces plantes sont bien adaptées à la sécheresse et aux fortes chaleurs. Elles sont aussi peu gourmandes et poussent sur des sols squelettiques, réputés pauvres en nutriments.



■ Raiponce orbiculaire © C. Hennequin

D'autres végétaux de pelouses moins séchardes viennent compléter le cortège, avec le brome dressé, typique de cet habitat, accompagné par la bugle de Genève, la campanule agglomérée, l'héliantheme nummulaire, le gaillet nain, le fer-à-cheval (ou hippocrepide à toupet), la potentille de Neumann et la petite pimprenelle.



■ Heliantheme nummulaire © C. Hennequin

Dans les endroits avec un peu plus de sol, les espèces des prairies fournissent un fourrage appétant pour les animaux : le dactyle et le ray-grass sont accompagnés par la marguerite, la houlque laineuse, la flouve odorante — une graminée à odeur de coumarine qui parfume les foins — la primevère officinale — ou coucou, qui fleurit dès le mois d'avril — l'oseille, la sauge des prés... La gentiane jaune, que les vaches délaissent à cause de son goût amer, domine de sa hauteur les autres végétaux. Le colchique — un poison délaissé par les brouteurs — qui avait fleuri à l'automne, développe au printemps ses feuilles autour de son fruit. Quelques pieds de carvi

(ou cumin des prés) offrent leurs fruits aromatiques si appréciés des amateurs de saucisses...

A la faveur des haies et des bosquets, quelques plantes d'ourlets, comme l'orchis mâle, croissent.



■ Sage des prés © C. Hennequin

Dans les zones de repos des animaux, que l'on appelle les reposoirs, certaines espèces de friche se répartissent sur les zones enrichies : le chénopode du bon Henri, le grand plantain, le cirse à feuilles lancéolées...

Diversité floristique : fort potentiel pour l'avenir

Ce qui résulte de cette biodiversité végétale, ce sont les potentialités adaptatives de la prairie, avec des végétaux de milieux pauvres, secs et capables de supporter de fortes chaleurs, d'autres de milieux plus frais et plus riches en nutriments, d'autres encore de milieux fortement enrichis par les déjections. Toute cette flore cohabite, se répartissant au gré



■ © M. Kerdoncuff

des divers facteurs écologiques et agronomiques des espaces pâturés. Et la parcelle du Gaec des Azurés, en contrebas, vient compléter la richesse de ce lieu, puisque quelques plantes des milieux frais, comme la cardamine des prés, se développent au bas du vallon.

Chaque parcelle visitée a apporté son lot de richesse : à la Longeville, c'est le peucedan à feuilles de carvi qui a attiré l'attention, à Chasnans, ce sont le cytise couché et la noix de terre, une espèce rare en Franche-Comté.

Avec les changements climatiques, cette richesse en fleurs diversifiées peut devenir un atout pour les agriculteurs dans les années à venir. En effet, ces prairies variées ne sont pas seulement constituées d'espèces possédant des écologies similaires, elles possèdent également des éléments capables de s'exprimer lorsque les conditions météorologiques leur sont propices, et de se mettre en retrait quand ces dernières leurs sont défavorables. L'aspect même de

certaines prairies peut fortement varier d'une année à l'autre, avec parfois des dominances d'espèces qui se mettront en sourdine les années suivantes. La diversité floristique impacte également directement la diversité des insectes : une pâture composée de multiples habitats, avec des floraisons différées, permettra à de nombreux insectes de profiter de cette flore une grande partie de l'année... Dès lors, il est vital de conserver ces prairies et les plantes qui les composent, afin de pouvoir puiser dans ces réservoirs durant les prochaines années. La richesse d'une prairie n'est pas seulement dans la quantité du foin qu'elle produit, mais également dans sa capacité à s'adapter aux aléas climatiques des années à venir. La résilience de ces habitats naturels provient bien des spécificités des plantes qui les constituent, chacune apportant une chance supplémentaire pour faire face aux aléas climatiques...

Article rédigé par
Christophe Hennequin
(CBNFC-ORI)

Échange avec Thibaut Amiotte-Petit, lauréat du concours 2021 sur le secteur de Vernierfontaine

À 25 ans, Thibaut Amiotte-Petit est en Gaec avec ses parents depuis 2017. Après le départ en

retraite de son père, il a poursuivi la gestion de l'exploitation avec sa mère. Un salarié aide aux divers

travaux de la ferme.

C'est par la coopérative de Vernierfontaine que Thibaut entend parler du concours. Dans son exploitation, il a une vingtaine d'hectares de prés « à génisses ». Ce sont des prairies sur des sols superficiels, qui donnent un foin appétant mais peu abondant. Les génisses et les vaches taries l'apprécient.

Le pâturage tournant permet de ne pas surexploiter la parcelle, et les espèces végétales se développent de manière harmonieuse, réparties de façon homogène dans les espaces pâturés. De plus, ces prairies sont agrémentées de haies et de bosquets, ce qui permet aux animaux d'être à l'aise

dans un cadre superbe.

La parcelle que Thibaut propose pour le concours lui semble être une des plus fleuries. Lorsque le jury lui annonce qu'il a trouvé 56 espèces, il ne s'attendait pas à ce qu'il y en ait autant ! C'est la diversité des milieux naturels qui fait la différence : la végétation des prairies est enrichie par celle des dalles et des rochers, ainsi que par le cortège des plantes des lisières et des ourlets... C'est une belle surprise pour lui, et un encouragement à entretenir ces pâtures dans un bon état de conservation. Il s'intéresse d'ailleurs à la composition floristique de sa parcelle, et a demandé à connaître la liste des

plantes qui ont été recensées.

Ce concours « des prairies fleuries » est un encouragement auprès des agriculteurs à prendre en compte la nature dans leur exploitation. La diversité de ces habitats naturels est liée à l'histoire de l'homme, aux usages qu'il en a fait au fil des ans. C'est également une reconnaissance du travail de plusieurs générations d'agriculteurs, puisque ces parcelles ont été gérées par les parents de Thibaut, et peut-être d'autres aïeuls.

Ces prairies maigres, qui ont nourri nos ancêtres, doivent être considérées comme une prévoyance pour l'avenir, et non pas comme des milieux obsolètes et inadaptés à notre agriculture actuelle...



■ Le jury, sur la parcelle du Gaec de l'eau du Pré avec Thibaut Amiotte-Petit, à gauche.